

Deux songs

Autor(en): **G.H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 33

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DEUX SONGES

LE pasteur et l'instituteur d'un de nos villages, ne sont pas précisément bons amis. Le premier reproche au second d'aimer trop à « taper le carton »; le second en veut au premier de son excessive austerité.

L'autre jour, le pasteur et l'instituteur se rencontrèrent nez à nez. Ils font quelques pas de conserve. Le pasteur en profite pour adresser un petit fion à l'instituteur :

— J'ai fait, l'autre jour, un drôle de rêve, raconte-t-il. J'étais dans les pas-perdus du paradis. Tout à coup, j'entends un bruit assourdissant de voix venant d'une pièce contiguë. J'ai cru reconnaître la vôtre criant : « Stök ! » Intrigué, je demande à une personne qui était là et qui paraissait connaître les lieux ce qu'était ce vacarme. Elle me répondit qu'il ne fallait pas y prendre garde, que c'était la salle des... instituteurs.

Et ce disant, l'ecclésiastique lance un regard malicieux à l'éducateur de la jeunesse.

Celui-ci feint de n'avoir rien vu, et, du ton le plus aimable, réplique :

— C'est très amusant, monsieur le pasteur, ce rêve. Et voyez quelle drôle de coïncidence. J'ai fait un songe tout semblable. Comme vous, je me trouvais dans le vestibule du paradis. Curieux, je questionnai la personne qui semblait remplir la charge de gardien sur la destination des diverses pièces dont je voyais les portes autour de moi. « Quelle est cette salle », demandai-je en désignant une des portes de droite. « Celle-là, c'est la chambre des pasteurs », me dit-il. Comme je n'entendais aucun bruit et sûr que je n'étais pas surveillé, je m'avançai doucement et entrebâillai la porte. Quelle fut ma surprise !... La salle était encore absolument vide.

La glace était rompue. Le pasteur et l'instituteur se donnèrent une cordiale poignée de mains.

G. H.

Littérature officielle. — Une de nos autorités communales a fait afficher, vers la fin de mars, l'avis suivant, qui nous est transmis textuellement par un de nos lecteurs :

« La municipalité de X... avise les propriétaires de poules et autres animaux de basse-cour, que la divagation de ces animaux est interdite du 1^{er} avril au 1^{er} novembre 1895.

» Chacun de ces animaux surpris en divagation sera passible d'une amende. »

Cet avis nous rappelle, par la pureté de son style, un rapport d'un de nos gardes-champêtres qui déclarait mordicus avoir surpris des poules — probablement aussi en état de divagation — « dans l'exercice de ses fonctions ».

POUR FAIRE UN DUC

LEMPEREUR revenait de l'armée, où il avait obtenu de nombreux succès. De tous les côtés pleuvaient titres, décorations, grades, promotions. Le maréchal Lefebvre fut un de ceux qui, dit-on, eurent la plus belle part des faveurs méritées.

Très peu de jours après la prise de Dantzig, l'empereur, voulant reconnaître les services et la valeur dont ce maréchal avait fait preuve à la prise de cette place, l'envoya chercher à six heures du matin. Celui-ci accourut aussitôt et fit prévenir l'empereur de son arrivée.

Napoléon était occupé à travailler avec le prince Berthier.

— Ah ! ah ! dit-il, je vois avec plaisir que Monsieur le duc n'a pas été long à faire sa toilette.

Et se retournant du côté de l'officier d'ordonnance de service :

— Allez dire au duc de Dantzig que je ne l'ai fait appeler de si bonne heure que pour avoir le plaisir de déjeuner avec lui ce matin.

— Mais, sire, reprit l'officier d'ordonnance, je prendrai la liberté de faire observer à Sa Majesté que la personne qui est là et qui attend ses ordres n'est pas un duc : c'est le maréchal Lefebvre.

— Monsieur, répliqua Napoléon, lorsque je fais un duc, le prenez-vous pour un conte ?

L'officier, déconcerté par ce jeu de mots, était resté interdit. L'empereur, s'en étant aperçu, reprit en souriant :

— Allez, allez, monsieur, et dites au duc de Dantzig que dans dix minutes nous allons nous mettre à table.

En effet, le maréchal ayant été introduit, déjeuna avec l'empereur et le major général. Le repas ne fut pas long, comme d'habitude, et lorsqu'on eut quitté la table, Napoléon ouvrit une espèce de nécessaire qui était sur sa cheminée, y prit un paquet et, le donnant au maréchal, il lui dit :

— Duc de Dantzig, je vois que vous aimez le chocolat, en voici d'excellent...

Après quoi, il lui serra la main en ajoutant :

— Au revoir, monsieur le duc.

De retour chez lui, le maréchal, qui ne comprenait rien à ce titre de duc dont Napoléon venait de le gratifier, ni au cadeau qu'il venait de lui faire, soupçonna quelque surprise dans le paquet qu'il avait dans sa poche; l'ayant ouvert, il y trouva, avec le brevet qui lui concédait le nouveau titre, 300,000 francs en billets de la Banque de France.

Une conversion rapide. — Un jeune auteur, encore sans réputation, envoie à Dumas le manuscrit d'une comédie, priant le grand écrivain d'être son collaborateur. Dumas, indigné d'une telle audace, prend la plume et écrit : « Comment osez-vous proposer, monsieur, d'atteler ensemble un cheval et un âne ? »

L'autre répond par retour du courrier : « Comment osez-vous, monsieur, m'appeler un cheval ? »

Dumas s'empresse de lui répondre : « Mon ami, envoyez-moi votre comédie. »



UN COUP DE JORAN

Extrait du *Messenger boiteux de Neuchâtel* (1850).

Ly a une vingtaine d'années, alors qu'une dizaine de bateaux à vapeur sillonnaient nos eaux d'Yverdon à Bienne, trois messieurs de Neuchâtel, descendus de *La Flèche*, à la station de la *Maison rouge*, suivaient le sentier de halage qui longe les méandres de la Thièle, et après avoir contourné le pont de pierre, qui sera bientôt mis au rebut, et le vieux château qui va être délaissé sur la rive bernoise, ils étaient parvenus à St-Jean, où l'ancien pont de bois existait encore à deux pas du bureau de l'ohmgeld. La journée était chaude, le soleil s'abaissait vers la large crête de Chaumont, et les ombres des peupliers et des saules s'allongeaient sur les prés où les paysans du Landeron mettaient en meules leur foin de marais.

— Voilà une belle eau claire et tranquille, dit un des voyageurs; il est 6 heures, c'est le moment de piquer une tête pour se rafraîchir les pattes.

— Attends au moins que nous soyons arrivés à l'abri de ces buissons pour nous déshabiller. A propos, l'un de vous a-t-il des caleçons ?

— Ma foi, non; d'ailleurs peu importe, personne ne nous connaît.

Peu après, on entendait trois plongeurs retentissants, et nos Neuchâtelois, qui nageaient comme des phoques et se défilait comme des Anglais, se livrèrent à une série d'exercices de la plus haute école. Tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos, descendant la rivière ou la remontant, faisant la planche, la culbute, la colonne; ils s'enivraient des délices du bain et ne remarquaient pas que le joran s'était levé et balayait la plaine par rafales intermittentes qui fouettaient les arbres et courbaient les roseaux.

— Qu'est-ce qu'on voit, là-bas, flotter sur la rivière, dit l'un d'eux en levant le nez; je crois, ma parole d'honneur, que ce sont nos habits ?

— Mais oui, dit un autre. Ah, mon Dieu ! je reconnais mon pantalon de nankin.

Et le voilà, nageant à perdre haleine, les yeux fixés sur sa défroque jaune qui suit majestueusement le fil de l'eau. Il allait l'atteindre lorsque, à un contour, il se trouve en face du *Neptune*, petit remorqueur qui remontait la Thièle, entraînant à sa suite trois grosses barques de Soleure. Malédiction ! voilà les habits sous les roues et le pantalon de

nankin, battus en neige avec une force de 30 chevaux.

— Holà, hé, mes habits, arrêtez, crie le nageur essoufflé, arrêtez donc !

O spectacle lamentable ! il voyait toutes les pièces de sa garde-robe accrochées à la roue, qui les plongeait et les replongeait dans l'eau verte avec une brutalité révoltante.

Le *Neptune* fit halte; on détacha, non sans peine, les hardes ruisselantes de cette essoreuse d'un nouveau genre, et le navire continua sa marche en jetant dans le ciel bleu des tourbillons de fumée.

Lorsque le nageur rejoignit ses compagnons, il les trouva en proie à une grande détresse; leurs habits avaient aussi disparu, le joran les avait roulés sournoisement dans la Thièle qui les emportait au lac de Bienne. L'un n'avait plus que ses souliers, son chapeau de paille et sa montre qu'il avait suspendus au tronc d'un saule; l'autre était plus heureux, son chapeau *tube* lui restait, ainsi que sa chemise, sur laquelle il avait eu la précaution de placer ses bottes.

— Un pantalon pour trois, dit l'un d'eux, après un silence employé à constater toute l'étendue du désastre; c'est peu...

— Très peu, effectivement, répondirent les autres, surtout quand il est plein d'eau.

— Et déchiré, encore.

— Est-il déchiré ?

— Parbleu ! ces vapeurs, ça n'a point de sentiment; je crois qu'il n'y a plus de fond.

— Alors, c'est le comble du malheur !

— Si seulement il nous poussait des plumes pour abriter notre misère.

— Joran de Chasseral, ce sont là de tes coups !

— Comment peux-tu avoir le cœur de plaisanter, toi qui nous a mis dans cet affreux pétrin !

— Moi ?

— Oui, c'est toi qui nous a engagés à nous baigner dans cet endroit maudit.

— Attendez, dit Arthur, celui qui avait une chemise, je m'en vais profiter d'un moment où il n'y aura personne, pour traverser le pont et chercher des habits au château de St-Jean.

— Voilà une idée, mais fais diligence, car ce joran me perce le dos comme un cent d'épingles.

M. Arthur s'avança vers le pont en cherchant à se dérober aux regards indiscrets. Mais au moment de s'y engager, il avisa une carriole qui s'en venait au petit trot conduite par un monsieur vêtu de noir; c'était le pasteur de Cerlier avec ses filles. Derrière la carriole apparaissait une longue file de demoiselles de la pension de Montmirail, cheminant deux à deux, s'exerçant tant bien que mal à parler le français, et jetant des regards curieux dans toutes les directions.

Que faire ? M. Arthur, hors de lui, tourne les talons, s'élance vers une meule de foin de marais et s'y incruste profondément.

— Lâche ! va, lui cria M. Eugène, celui qui avait froid dans le dos, si j'avais une chemise, je te montrerais....

Lorsque la route fut libre, M. Arthur, se rappelant les traditions antiques, ouvrit les bras comme Arnold de Winkelried et, les refermant, serra sur son cœur autant de foin qu'il put en embrasser, puis s'enveloppant de ce vêtement improvisé, il courut à toutes jambes vers le pont.

— Coquin, voleur ! crient les paysans, veux-tu laisser notre herbe.

On le poursuivit, mais il gagne de vitesse, sa course devient désespérée.

— Où peut-il aller comme ça, en chemise, dit un paysan, que fera-t-il de ce foin ?

— C'est une gageure, dit un autre, je parie une bouteille que c'est une gageure... un homme qui possède un si beau chapeau...

— Oui, mais le reste de son uniforme n'est pas opulent.

— Je crois plutôt que cet homme est un socialiste, un communiste, un matérialiste, un monstre d'immoralité; le monde devient de plus en plus pervers.

Cependant, notre coureur atteint le château de St-Jean, passe sans s'arrêter devant le gendarme bernois qui fumait sa pipe, assis sur son banc, en